



## TERMES DE REFERENCE



**Evaluation de la durabilité des dynamiques post-productives et commerciales des partenaires du programme Feed GOOD SIA Sénégal**

**2024**

## Table des matières

1.	Introduction .....	3
2.	Présentation du programme SIA.....	3
3.	Présentation du contexte local .....	4
4.	Enjeux et objectifs de l'évaluation intermédiaire .....	5
5.	Contenu et questions de l'évaluation.....	7
6.	Pilotage de l'évaluation .....	8
7.	Organisation de l'évaluation et documents à produire.....	9
	Méthodologie .....	9
	Documents à produire lors de l'évaluation .....	9
8.	Compétences requises pour mener l'évaluation .....	10
9.	Durée de l'évaluation .....	10
10.	Modalités pratiques de candidature .....	11
	Processus de sélection du consultant .....	11

## 1. Introduction

Ce document donne les termes de référence pour le recrutement d'une équipe de consultant.es chargée de l'évaluation de la durabilité économique, sociale et environnementale des dynamiques post-productives et commerciales durables des partenaires de Humundi et de Autre Terre au Sénégal, et du soutien qui leur est apporté dans le cadre du programme commun Feed Good pour des systèmes alimentaires durables et un environnement sain 2022-2026 cofinancé par la Coopération Belge au Développement (DGD).

Dans le cadre de cette évaluation, on entendra par :

- Dynamiques commerciales post productives : les initiatives économiques portées par des groupements ou des organisations ou des ONG, au statut juridiques divers (GIE, Association, coopérative). ;Groupes-cibles/organisations de producteurs/récupérateurs : les organisations, groupes et individus qui bénéficient directement des effets du programme, en ayant une relation de fournisseur.ses ou client.es avec la dynamique post productive en question ;
- Bénéficiaires finaux : les individus, groupes et organisations qui ressentent les effets à long terme que l'action de développement produit au niveau de l'institution, des communautés ou de la société ;
- Partenaire AT ou Humundi : les organisations qui ont signé une convention de partenariat pour atteindre des objectifs convenus en commun dans le programme Feed Good ;
- Economie sociale et solidaire : ESS comme principe et pratique qui permet une autre approche du profit en donnant la priorité aux personnes et au travail pour valoriser la finalité sociale ;
- COGES : comité de Gestion du programme Feed Good au Sénégal.

## 2. Présentation du programme SIA

Autre Terre, Iles de Paix et HUMUNDI sont trois ONG qui soutiennent depuis plusieurs décennies des communautés rurales, des entreprises sociales et organisations paysannes africaines et latino-américaines engagées pour améliorer la sécurité alimentaire et plus globalement la qualité de vie des paysans ainsi que des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Depuis 2017, Autre Terre, Iles de Paix et HUMUNDI (consortium SIA) conjuguent leurs expertises et leurs efforts au travers d'un programme commun, appelé « Feed Good » et subventionné par la coopération belge. Ce nouveau programme quinquennal (2022-2026) propose de soutenir les paysans et autres acteurs de l'économie sociale et solidaire en les aidant à co-construire, avec les citoyens du nord et du sud ainsi qu'avec les décideurs, des systèmes alimentaires durables et un environnement sain. En effet, comme le montre un nombre croissant d'études scientifiques, la subsistance de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté (en particulier dans les milieux ruraux) mais aussi le changement climatique, la perte de biodiversité et la perte de fertilité des sols qui vulnérabilisent davantage les populations rurales sont des problèmes étroitement liés aux déficiences du système alimentaire dominant. Ce programme, élaboré conjointement sur base d'une vision holistique des systèmes alimentaires soutiendra donc (i) la transition agroécologique des modes de production et de commercialisation des producteurs et autres acteurs de l'économie sociale et solidaire (ii) l'émergence d'un cadre institutionnel et politique favorables aux systèmes alimentaires durables et à une gestion durable de l'environnement et, (iii) la mobilisation des citoyens en faveur d'une consommation saine et responsable ainsi qu'une implication

accrue des femmes à tous les niveaux de gestion des systèmes alimentaires. 6 domaines de changement ont été identifiés :

- 1) Domaine de changement 1 : les paysans et autres acteurs de l'ESS appuyés par le programme sont engagés dans une transition vers des modes de production agroécologiques et de gestion durable de l'environnement ;
- 2) **Domaine de changement 2** : les paysans et autres acteurs de l'ESS appuyés par le programme ont mis en place et/ou consolidé des systèmes de collecte, de stockage, de transformation et de commercialisation équitables et durables ;
- 3) Domaine de changement 3 : au niveau local, des acteurs publics et des acteurs représentant les paysans et les autres acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) ont mis en place des dynamiques de Développement Territorial inclusives soutenant la co-construction de systèmes alimentaires durables et la gestion durable de l'environnement ;
- 4) Domaine de changement 4 : des politiques publiques nationales et internationales garantissant les droits des paysans et autres acteurs de l'ESS ont été promulguées et mises en application (plaidoyer) ;
- 5) Domaine de changement 5 : les citoyens du Nord et du Sud touchés par le programme sont sensibilisés, engagés et mobilisés pour le développement des Systèmes Alimentaires Durables et d'une citoyenneté mondiale et solidaire ;
- 6) Domaine de changement 6 : les femmes participent davantage aux différents niveaux de gestion de l'environnement et des Systèmes Alimentaires Durables.

Ce programme est mené simultanément au Sénégal, au Mali, au Burkina Faso, au Bénin, en RDC, en Ethiopie, en Ouganda, en Tanzanie, en Bolivie, au Pérou et en Belgique (ECMS).

C'est particulièrement **le domaine 2 qui est visé dans cette évaluation pour le programme au Sénégal.**

### 3. Présentation du contexte local

Au Sénégal, Autre Terre et Humundi disposent chacun d'une représentation locale qui, en coordination avec le chargé de suivi au siège, est chargée de définir les stratégies pays impliquant à la fois la réflexion autour des programmes et de leurs objectifs, le choix des zones d'intervention et des partenaires locaux pour les mettre en œuvre ainsi que l'accompagnement et le renforcement de ces derniers.

Autre Terre travaille avec **3 partenaires locaux** :

- L'ASDES, association locale pour un développement équitable et solidaire, appuie les communautés de base en soutenant l'émergence de micro-entrepreneuriat, la production agroécologiques, l'éducation relative à l'environnement.
- L'ONG Caritas-Kaolack accompagne les initiatives de développement des organisations de base en milieu urbain : gestion des déchets solides, interpellations des collectivités locales, valorisation des déchets et aires d'expérimentation agroécologique ;
- La commune de Tambacounda, via son Bureau 3P, soutient les Comités de quartiers afin de développer un système de collecte, traitement et valorisation des déchets. Le maraîchage urbain est également accompagné dans le cadre de la transition agroécologique.

Humundi compte **8 partenaires au Sénégal** :

- Le CNCR, organisation de plaidoyer nationale qui porte la voix des ruraux au niveau des instances de dialogue politique entre la société civile et l'Etat ;
- La FONGS, faitière paysanne de second niveau regroupant plus d'une trentaine d'OP et qui joue un double rôle d'appui à ses associations membres et de remontée d'informations pour nourrir le plaidoyer du CNCR ;
- 4 organisations paysannes (OP) localisées dans 4 zones agroécologiques différentes : la FAPAL à Louga (nord du bassin arachidier), l'UJAK dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal, l'EGAB dans la zone sylvo- pastorale du Ferlo et la FYNW dans la région de Tambacounda.
- 1 ONG (ANPDI) active dans la région de Fatick et Kaolack, orientée sur le développement économique local autour des enjeux de gouvernance territoriale, agricoles et alimentaires
- 1 ONG nationale (CICODEV), active dans le plaidoyer sur les questions relatives à l'alimentation saine et durable.
- Humundi a également formalisé une collaboration avec la banque agricole du Sénégal (LBA/ nationale) pour faciliter l'accès au crédit de fonds de roulement pour ses partenaires.

#### 4. Enjeux et objectifs de l'évaluation intermédiaire

##### a) Contexte et objectifs de l'évaluation

SIA Sénégal (Humundi et Autre Terre) désire évaluer, durant cette année 2024 **(i)** la durabilité économique, sociale et environnementale des dynamiques post-productives et commerciales ; **(ii)** l'apport du programme Feed Good 22-26 pour soutenir ces dynamiques post-productives et commerciales. Nous nous interrogeons sur ces 2 questions d'évaluation en vue d'ajuster notre appui, identifier des bonnes pratiques, tirer les leçons de l'intervention et envisager des perspectives, tant du point de vue des organisations Humundi et Autre terre que pour les organisations partenaires qui les mettent en œuvre.

Sur les 11 partenaires cités ci-avant, nous ciblons particulièrement 7 partenaires qui portent des dynamiques/initiatives économiques présentées ci-dessous :

**b) Présentation des partenaires et de leurs initiatives évaluées**

N°	Partenaires	Zones d'intervention	Thématiques d'interventions/ dynamiques productives	Marché/clients	Porteurs
1	ASDES (AT)	Kaolack	Transformation de produits locaux (femmes) Commercialisation des produits du maraîchage	Marché local (GIE de femmes, associations locales, population riveraine, etc.)	Groupement de femmes et des producteurs.trices
2	CARITAS (AT)	Kaolack	Transformation de déchets verts via les centres de tri (3) et coopératives en charge du système. Commercialisation des produits issus des espaces de maraichage dans les centres de tri (3)	Marché local (GIE de femmes, associations locales, populations riveraines, etc.)	Groupement de Producteurs.trices Groupement de Collecteurs via les coopératives
3	Mairie de Tamba (AT)	Tambacounda	Maraîchage/ Valorisation des déchets /Aviculture Transformation de déchets verts via Comité de quartiers	Marché local (GIE de femmes, associations locales, populations riveraines, etc.)	Groupement de Producteurs.trices Groupement de Collecteurs via les coopératives
4	ANPDI (Humundi)	Fatick	Transformation de l'anacarde (4 unités de transformation)	Marché local pour les noix d'anacarde salées/ nature	GPF
5	FAPAL (Humundi)	Louga	Commercialisation de semences de niébé (hangars de stockage de l'OP)	Contrats étatiques Marché local (membres et autres OP)	OP
6	FYNW (Humundi)	Tambacounda	Transformation et commercialisation du fonio (1 unité de transformation de l'OP)	Marché local (environ et Dakar)	OP
7	FONGS (Humundi)	Kaffrine	Transformation des céréales locales (1 unité de transformation des 3 à Kaffrine, Diourbel et Kounguel)		OP

Il est important de comprendre qu'il existe plusieurs cas : Certains partenaires appuient eux-mêmes des organisations membres (cas de la Fongs) ou partenaires (cas de ANPDI, ASDES, Mairie de Tambacounda et CARITAS qui soutiennent des GIE de femmes ou des coopératives de gestion de

déchets). D'autres sont parties prenantes des initiatives comme la FAPAL et la FYNW pour les unités semences et fonio.

## 5. Contenu et questions de l'évaluation

### a) Analyse globale des dynamiques post productives

- Quelle appréciation de la viabilité financière, la portée, la pertinence, l'efficacité, et la durabilité des mécanismes et dispositifs (unités économiques, comités, etc.) mis en place par les partenaires pour donner corps à ces dynamiques post productives ? aux plans économique ? social ? environnemental ?
- Quels sont les revenus moyens générés par les initiatives économiques pour les producteurs impliqués ? dans quelle mesure ces revenus sont-ils importants pour les personnes concernées ?
- Quels sont les revenus moyens générés par les initiatives économiques pour les organisations porteuses (OP/Périmètre maraichers pour la commercialisation de niébé, maraichage, Unité de transformation pour l'anacarde, le fonio, coopératives de gestion et valorisation des déchets) ? dans quelle mesure ces revenus sont-ils importants pour les organisations concernées ?
- Le nombre de personnes/familles touchées par les dynamiques économiques est-il significatif pour les partenaires impliqués, au regard de leur membres/ couverture géographique ?

### b) Analyse détaillée des dynamiques post-productives et commerciales durables

- Nos partenaires mobilisent-ils suffisamment d'expertise pour l'accompagnement de dynamiques post-productives et commerciales durables ? Cette expertise est-elle internalisée ou externalisée ? avec quels avantages/ inconvénients selon les cas ?
- Comment est-ce que les partenaires assurent la gestion de ces dynamiques post-productives et commerciales ? avec quels pratiques et outils de gestion/ planification/ gouvernance ?
- Quelles sont les stratégies post-productives et commerciales, en lien avec l'accès au marché, développées par les partenaires et/ou leurs partenaires ou membres (positionnement local, étude de marché, louma, clientèle, qualité, prix, fidélisation des clients, etc)
- Dans quelle mesure les principes de l'agroécologie (préférence à la valeur ajoutée localement, aux circuits courts, développement de relation de confiance avec les clients) sont-ils pris en compte ?
- Dans quelles mesures les dynamiques économiques (transformation/commercialisation) intègrent-elles une réflexion environnementale dans leurs pratiques (gestion des emballages, gestion de l'énergie, recyclage/gestion des déchets...) ?
- Existe-t-il des synergies locales mises en place par les partenaires pour faciliter les écoulements de leurs produits ?
- Le financement des initiatives : comment ces dynamiques accèdent-elles au financement ? quel impact de l'accès au crédit ? dans quel mesure l'accès au crédit est un frein majeur au développement des dynamiques ?
- Ces dynamiques ont-elles des stratégies/pratiques visant à renforcer spécifiquement l'autonomie des femmes ? Ont-elles des effets en matière d'équilibre et relation de genre ?
- Ces dynamiques impactent-elles de façon significative les familles de producteurs/transformatrices/récupérateurs ?

### c) Analyse globale du soutien du programme Feed Good à ces dynamiques

- Le programme contribue-t-il bien au renforcement des services et dynamiques de stockage, de transformation, et de commercialisation des produits portés par les partenaires du programme ?
- Quels ont été les apports matériels et non matériels du programme Feed Good à ces dynamiques ?
- Quelle est la portée et quelles sont les limites de ces apports du programme Feed Good ?
- Ces dynamiques économiques ont-elles suffisamment de perspectives de viabilité et durabilité pour envisager leur soutien dans un prochain programme ?
- Quelles améliorations pourraient être apportées dans le cadre du programme en cours ? en terme du nombre de dynamiques appuyées, du type d'appui/Renforcement de capacités/investissements/ accès au financement... ?
- Est-ce que les partenaires qui font l'objet de la présente évaluation inscrivent leurs activités dans des dynamiques de gouvernance territoriale et plus spécifiquement dans des dynamiques de gouvernance alimentaire territoriale (espaces de concertation, dialogue multi-acteurs...) ?
- Si oui, quelle est l'implication des acteurs cibles dans les espaces ou dynamiques locales liés aux SAD ? Quel niveau de participation, quels outils de diagnostic utilisés et quelle porte d'entrée privilégiée pour aborder la thématique (environnement, production locale, sensibilisation grand public, développement de marchés locaux, etc.) ? De quel niveau territorial parle-t-on ?
- Si non, comment les partenaires SIA et les ONG SIA font-ils le lien entre la thématique et l'approche SAD (TOC) ?

### d) Evaluation des approches ESS

- Quelles sont les approches d'Economie Sociale et Solidaire des partenaires de façon générale ? (Statut, valeurs...)
- Quelles sont les pratiques ESS qui sous-tendent la commercialisation de leurs produits (prix plancher pour les producteurs, ristourne aux producteurs une fois les produits vendus, mécanismes de participation des producteurs dans le choix des marchés et l'organisation de la commercialisation, négociation interne sur les prix...)
- Existe-t-il des mécanismes/pratiques de gouvernance participative au sein des partenaires ? Quel en est le fonctionnement ? à quel niveau ?
- Quelle est la portée de ces approches en terme social (identification/valeurs/ancrage social) ; en terme économique (prix rémunération), ?
- Quelle est l'efficacité et la pertinence de ces approches d'ESS des partenaires ?

## 6. Pilotage de l'évaluation

Le comité de gestion (COGES) du programme SIA II « Feed Good » à la charge du pilotage du processus. Il est constitué de membres des équipes d'AT et de Humundi au Sénégal et en Belgique.

Ce comité est responsable de l'accompagnement global du processus d'évaluation : finalisation des TDR, sélection du bureau et des consultants, briefing pré-départ avec l'évaluateur pour s'accorder sur le calendrier et préciser les attentes et la méthodologie affinée, validation du rapport provisoire, exploitation du rapport final, recommandations et réponse managériale.

La personne de contact de ce COGES pour l'évaluation sera **Oumy Ngom**, représentante Autre Terre au Sénégal.



## 7. Organisation de l'évaluation et documents à produire

### Méthodologie

Autant que possible, l'évaluation sera mise en œuvre selon les modalités d'une évaluation participative, incluant un échantillon de membres du partenaire, des bénéficiaires ainsi que d'autres parties-prenantes du programme.

Pour répondre aux questions de l'évaluation, l'équipe d'évaluation devra proposer une méthodologie qui lui permette de récolter les données qu'il juge nécessaires et sur lesquels il puisse raisonnablement se baser pour émettre des conclusions et des recommandations. Elle devra fortement intégrer les retours des partenaires sur la période écoulée, et leurs contributions aux recommandations pour le futur.

Une attention particulière sera portée aux éléments suivants :

- Méthodologie envisagée pour chacun des groupes de questions pris individuellement ;
- Méthodologie envisagée pour la collecte des données afin d'assurer la qualité des sources d'informations, la triangulation des informations et la neutralité de l'évaluation
- Méthodologie envisagée pour la prise en compte de la perspective de genre.

Sur base de l'étude des documents de programme, l'équipe retenue proposera un calendrier de travail avec les visites de terrain à effectuer et les partenaires à rencontrer. Cette proposition sera discutée avec le comité de pilotage de l'évaluation afin de s'assurer d'une bonne représentativité et diversité des bénéficiaires, et des partenaires rencontrés.

Les différentes étapes doivent inclure à minima :

- 1) Une prise de connaissance de la documentation disponible : Document de programme Feed Good, convention et rapports techniques des 7 partenaires ciblés, rapport de suivi de Humundi et Autre Terre de ces partenaires, Marqueurs de progrès du domaine 2 des partenaires ciblés pour les années 2022 et 2023 et de tout autre document mis à la disposition des évaluateurs par les partenaires ;
- 2) Une réunion de briefing avec les membres du COGES ;
- 3) Des entretiens individuels avec les membres des équipes Humundi et AT : Chargés de programmes au siège, RP et chargé d'appui partenaires au Sénégal ;
- 4) Des visites/ entretiens auprès de chacun des 7 partenaires incluant à la fois des élus/responsables des partenaires, des élus/responsables des unités économiques (GIE, coopératives), des producteurs/transformatrices associées ;
- 5) Des entretiens avec les clients des principales initiatives économiques ;
- 6) La production d'un aide-mémoire et une restitution en présentiel en présence des partenaires ;
- 7) La tenue d'une restitution finale en visio avec les personnes impliquées aux sièges en Belgique ;
- 8) La production d'un rapport final.

### Documents à produire lors de l'évaluation

Un rapport final provisoire sera produit en français à l'issue des travaux de l'équipe d'évaluation. Il sera transmis par Autre Terre et Humundi aux partenaires, qui pourront également émettre leurs commentaires. Autre Terre et Humundi formuleront des remarques et observations dans les trois semaines suivant la réception du rapport provisoire.

Le rapport définitif, intégrant ces observations, devra être disponible dans les 20 jours suivant la réception des commentaires. Si ces observations expriment des différences d'appréciation non partagées par le consultant, celles-ci peuvent être annexées au rapport définitif et commentées par le consultant.

Les rapports provisoire et définitif devront être remis sous format électronique au point focal du COGES : Oumy Ngom ([oumy.ngom@autreterre.org](mailto:oumy.ngom@autreterre.org)).

## 8. Compétences requises pour mener l'évaluation

Une équipe de **2 experts.es** ouest africaine est souhaitée, comprenant au moins 1 sénégalais.e.

Les compétences requises pour réaliser cette évaluation couvrent les domaines suivants :

- Connaissance et expérience professionnelle en matière d'évaluation de projets/programmes de coopération ;
- Connaissances et expertises techniques et sectorielles dans les domaines touchés (le développement de filières agricoles, la gestion des déchets, l'économie sociale et solidaire, le maraichage, la transformation des produits locaux, le développement de PME) ;
- Expériences dans la région du pays partenaire (Afrique de l'ouest) ;
- Expériences avec les organisations de base (associations, coopératives, entreprises, GIE) ;
- Maîtrise des enjeux liés à la commercialisation des produits agricoles/alimentaires au Sénégal ;
- Bonne qualité rédactionnelle en français pour au moins un des deux expert.es ;
- Connaissance et sensibilité à la question du genre par au moins un des deux expert.es ;
- Connaissance du Wolof et du Pular pour l'expert.e sénégalais.e.

L'un.e des deux sera responsable de la cohérence globale de l'évaluation et de la remise du rapport d'évaluation final. Il/elle s'assurera de la bonne restitution des conclusions et recommandations sur le terrain et en Belgique.

A qualité égale, un binôme mixte (H/F) sera privilégié.

## 9. Durée de l'évaluation

Période (indicative)	Action
Juillet	Publication des TDR et lancement de la procédure de recrutement
Septembre (2eme quinzaine)	Etude des offres et sélection des évaluateurs
Septembre (fin)- Octobre-Novembre	Travail de terrain
20 novembre	Remise et discussion du Rapport d'évaluation
15 décembre	Remise du Rapport final

L'évaluation est prévue courant septembre 2024 selon le calendrier indicatif prévu.

La prestation débutera après signature du contrat entre le consultant principal et le représentant du COGES.

## 10. Modalités pratiques de candidature

Le dossier de candidature sous format informatique comportera deux fichiers rédigés en français :

Une offre technique comprenant :

- Une note de compréhension des termes de référence et de présentation de la méthodologie utilisée,
- Les références et expériences des consultant.es,
- Le cas échéant, la répartition des responsabilités entre ses membres,
- Le calendrier prévisionnel d'intervention ainsi qu'une estimation des charges en Personne/jours.

Une offre financière comportant le budget global (Toutes Taxes Comprises) et les prix détaillés (honoraires, indemnités journalières, transports, visa, hébergement...).

Les offres seront envoyées par courrier électronique à ***oumy.ngom@autreterre.org*** au plus tard le **15 septembre 2024**. Prière de noter que seules les offres complètes seront traitées par le comité de sélection.

## Processus de sélection du consultant

Les propositions techniques seront évaluées par le comité de pilotage sur la base de leur conformité aux termes de référence, à l'aide des critères d'évaluation et du système de points suivant :

- Expertise, expérience et compétences des experts : 40 points
- Compréhension des TDR et méthodologie proposée : 30 points
- Offre financière : 30 points